

Eléné TSKHVARIASHVILI
Doctorante
Université technique de Géorgie
Tbilissi, Géorgie

Les femmes en politique: État des lieux et perspectives

Résumé: Les pays développés du monde sont unanimes à reconnaître que tous les citoyens, quels que soient leur sexe, leur nationalité, leur race, bénéficient des droits égaux dans la vie politique, économique et culturelle.

La Géorgie, comme un jeune pays démocratique, partage les expériences des pays développés. Pourtant, même si le gouvernement géorgien fait tout son possible pour atteindre à une égalité des sexes dans différents domaines, y compris, dans la politique, la dis-balance de genre est encore perceptible dans la vie politique de notre pays. Les causes en sont multiples. Mais la raison essentielle, c'est l'existence des stéréotypes sexistes. Le nombre réduit de femmes en politique s'explique tant par les barrières politique que psychologique, idéologique, socio-économique.

Les partis politiques n'ont pas encore élaboré un projet concret visant à augmenter la motivation des femmes d'y être représentées. En général, la répartition des hommes et des femmes au sein des partis est complètement inégale. Il est vrai que certains partis ont une soi-disant «organisation des femmes», mais bien que l'objectif de telles organisations soit de favoriser la participation plus active des femmes dans la vie politique, la plupart d'entre eux n'ont pas encore établi l'état des lieux concernant leur statut. Pour ne citer qu'un exemple, ils ne savent même pas combien de femmes ont une formation universitaire.

L'objectif du présent article est d'étudier ce qui a été fait pour combattre l'inégalité des sexes dans la vie politique de la Géorgie, de chercher des mesures adéquates pour résoudre ce problème et

de proposer, comme mesure provisoire, d'introduire le système de quotas, ce qui favoriserait l'augmentation du nombre de femmes à l'intérieur des partis et le renforcement de leur pouvoir d'actions.

Mots-clés: égalité des sexes, système de quotas, implication de femmes, partis politiques

Abstract: The developed countries of the world are unanimous in recognizing that all citizens, regardless of their sex, nationality or race, enjoy equal rights in political, economic and cultural life.

Georgia, as a young democratic country, shares the experience of the developed countries. Even though the Georgian government is doing its utmost to achieve gender equality in different areas, including the politics, the gender balance is still noticeable in the political life of our country. There are multiple causes. But the essential reason is the existence of sexist stereotypes. The small number of women in politics is explained by political, psychological, ideological and socio-economic barriers.

Political parties have not yet developed a concrete plan to increase the motivation for women to be represented. In general, the representation of men and women in parties is completely unequal. It is true that some parties have a so-called "women's organization", but although the purpose of such organizations is to promote women's more active participation in politics, most of them do not achieve the equal representation. To give an example, they do not even know how many women among them are of university graduation.

The purpose of this article is to study what has been done to combat gender inequality in Georgia's political life, to seek appropriate measures to address this problem and to propose, as an additional measure, to introduce the quota system, which will increase the number of women inside parties and thus strengthen their power of action.

Keywords: Gender Equality, Quota System, Women's Involvement, Political Parties

L'égalité des sexes est un des facteurs essentiels du développement démocratique du pays. Elle comprend l'évolution de la conception des droits politiques des femmes, le respect des mécanismes des droits internationaux et nationaux. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'égalité entre les

femmes et les hommes, la parité entre les sexes est un avantage pour tous puisqu'elles favorisent le développement et des changements positifs. Même si les hommes ont des valeurs, des intérêts, des buts, des exigences, des modes de vie différents, il doit exister une égalité des droits dans toutes les sphères de la vie. Pour qu'elle soit assurée au niveau juridique, il faut que les hommes et les femmes aient les mêmes droits, les mêmes responsabilités, les mêmes obligations, les mêmes possibilités et les mêmes ressources afin d'avoir accès à des activités politiques. Les pays développés du monde ont mis du temps à reconnaître que le niveau démocratique du pays se mesure à l'égalité des deux sexes. Cette égalité concerne, comme nous venons de le souligner, tous les domaines, mais dans le présent article, nous l'étudions dans le domaine politique, du point de vue de la participation des femmes dans la vie politique de la Géorgie.

Le critère le plus important de l'égalité des sexes est la présence des femmes dans la politique, pourvues du pouvoir de prendre des décisions. Les femmes, qui représentent plus de moitié de la population du monde, ont beaucoup de succès dans différents domaines, excepté la politique.

Essayons d'analyser les facteurs et les obstacles qui empêchent l'implication des femmes dans la vie politique de la Géorgie. Quelles peuvent être les voies et les mesures concrètes pour éradiquer le déséquilibre de genre dans la politique?

Lutter contre les inégalités, en général, contre l'inégalité politique, en particulier, présuppose d'en établir la réalité et de s'attaquer aux causes. Pour ce faire, il faudra tout d'abord répondre à un certain nombre de questions.

- Quel est le chemin que la Géorgie a passé dans le sens de la démocratisation du pays et pourquoi la question de l'égalité des sexes est-elle devenue prioritaire?
- Quel est le pourcentage de la représentation des femmes et des hommes au sein du parti politique?
- Quels sont les critères de sélection des membres du parti? Quels sont les critères prioritaires (instruction, qualification)?
- A quel point les femmes sont-elles impliquées dans la prise de décisions?
- Est-ce que pendant les élections l'électeur prend en considération les problèmes des femmes?
- Quels sont les facteurs qui entravent l'implication des femmes dans la politique, est-ce que l'introduction du système de quotas de genre

pourrait en être une solution? Quels en seraient les avantages et les inconvénients?

Les standards internationaux et la politique étatique

L'implication des hommes et des femmes à l'égal dans le processus de la prise de décisions est une des composantes de la démocratie. Il existe de nombreux mécanismes internationaux pour soutenir la participation des femmes dans la vie publique. L'augmentation de la représentation des femmes dans la politique est devenue l'objet de nombreux conventions et traités internationaux. Par conséquent, pour le pays qui a ratifié ces mécanismes (résolution, charte, etc.), l'égalité entre les hommes et les femmes acquiert une importance de premier ordre.

Conventions internationales

Quels sont les standards juridiques et politiques pour l'égalité des sexes – quel est le chemin fait par la Géorgie dans ce sens, où en sommes-nous aujourd'hui?

Le document fondateur de l'ONU est la **Charte de l'ONU**. Elle comprend, entre autres, le principe de l'élimination de l'inégalité en droits et de la discrimination dans la vie publique. **La Déclaration universelle des droits de l'homme** protège tout homme (y compris du point de vue de genre) contre toute discrimination. Cette Déclaration donne lieu à un autre document, à savoir, **Convention internationale pour les droits économiques, sociaux et politiques**, qui accorde encore plus d'attention à l'égalité des droits entre l'homme et la femme dans la vie publique et politique¹.

En 1979, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté la **Convention de l'éradication de toute forme de discrimination à l'égard des femmes**². Elle a été mise en vigueur en 1981. La Géorgie ne l'a rejointe qu'en 1994. Cette convention se fixe pour objectif d'assurer l'égalité des droits entre les

1. International Convention Civil and Political Rights. Adopted by the General Assembly of the United Nations on 19 December 1966, <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20999/volume-999-I-14668-English.pdf> (consulté le 20 mai 2017).

2. The Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW), adopted in 1979 by the UN General Assembly <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/> (consulté le 20 mai 2017).

hommes et les femmes dans la vie politique et publique. Elle détermine en même temps en quoi consiste la discrimination envers les femmes et exige des mesures appropriées à l'échelle nationale pour éliminer toutes formes de discrimination. Ayant adopté la Convention, la Géorgie s'est chargée de réaliser les obligations prévues par le document. Le gouvernement de Géorgie a pris la responsabilité de présenter tous les quatre ans au Comité de CEDAW les comptes rendus nationaux portant sur les activités réalisées prévues par la Convention. Les organisations non gouvernementales, à leur tour, déposent un compte rendu alternatif. Le comité de CEDAW, ayant étudié les comptes rendus présentés, élabore des recommandations qu'elle envoie au gouvernement géorgien.

Selon cette convention,

- Le gouvernement doit mettre en œuvre des mesures provisoires pour favoriser la participation des femmes dans les domaines politique, économique, civique.
- Les femmes ont le droit de voter, d'occuper un poste public et de réaliser des fonctions publiques.
- Les femmes ont le droit d'être représentées à l'égal à l'échelle internationale.

En septembre 1995, à la 4^e Conférence mondiale consacrée aux questions des femmes, 189 pays, dont la Géorgie, ont adopté la **Déclaration de Pékin et la Plateforme d'activités (BPFA)**³. La Déclaration se fixait pour objectif l'élargissement des droits des femmes dans toutes les sphères de la vie publique, la création des conditions appropriées afin d'assurer l'égalité des sexes (prioritairement, au niveau du pouvoir de la prise de décisions). La participation de la Géorgie à cette Conférence a déterminé le développement des programmes nationaux et l'élaboration de la politique portant sur l'égalité des sexes.

En 2000, la Géorgie a signé **Les Objectifs du Millénaire pour le développement** et elle a ajouté au 3^e objectif (assurance de l'égalité de genre et de l'octroi du pouvoir aux femmes) deux points: 1. assurer l'égalité de genre en matière de l'emploi et 2. assurer aux femmes la possibilité égale d'avoir un emploi à tous les niveaux administratifs, y compris à des postes de direction et sur l'arène politique.

3. UN Women „Beijing Declaration and Platform for Action“ http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/csw/pfa_e_final_web.pdf (consulté le 20 mai 2017).

En 2003, l'Assemblée général de l'ONU a adopté la **Résolution 58/142** portant sur la participation politique des femmes⁴. La Résolution soulignait l'importance du renforcement de la participation des femmes au processus de la réalisation du pouvoir d'actions et de la prise de décisions. La Résolution exige que soit élaborée une politique appropriée en ce sens. De même, dans la **Résolution 66/130** adoptée en 2011, il est souligné l'importance de l'implication politique des femmes.

La politique étatique et les stratégies nationales

La solution des problèmes concernant l'égalité des sexes exige la réalisation des mesures concrètes, spéciales. Pour éradiquer l'inégalité de genre, il est important d'élaborer une politique complexe (élaboration par le gouvernement des stratégies et des programmes nationaux).

En mars 2010, le parlement géorgien a adopté la «**Loi sur l'égalité de genre**»⁵. Cette loi a pour objectif d'éradiquer la discrimination et d'assurer l'égalité de genre dans la politique et dans d'autres sphères.

A été également créé **Le Conseil d'égalité de genre du Parlement**⁶. Au début, c'était une structure provisoire de supervision, à partir du mois de mars 2010, il est devenu un organe perpétuel. En 2012, la composition du Conseil respectait l'égalité des sexes. Il se composait de 12 membres dont 6 femmes et 6 hommes. Selon les données de 2018, de 17 membres du Conseil, il y avait 14 femmes et 3 hommes. Les fonctions du Conseil sont les suivantes: élaboration des recommandations afin d'éradiquer la dis-balance de genre, préparation des documents définissant la politique étatique portant sur l'égalité de genre, élaboration des modifications législatives et de nouveaux projets de loi, coordination et monitoring de la réalisation du programme national d'activités.

4. Resolution adopted by the General Assembly on 22 December 2003, "58/142. *Women and political participation*" http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/58/142&Lang=E (consulté le 20 mai 2017).

5. კანონი „გენდერული თანასწორობის შესახებ“ <https://matsne.gov.ge/ka/document/view/91624> (consulté le 20 mai 2017).

6. საქართველოს პარლამენტის გენდერული თანასწორობის საბჭო <http://www.parliament.ge/ge/saparlamento-saqmianoba/komisiebi-da-sabchoebi-8/genderuli-tanasworobis-sabcho/sabchos-debuleba> (consulté le 20 mai 2017).

En 2013, a été élaboré le «**Plan d'activités de 2014-2016 en vue de la réalisation des activités portant sur l'égalité de genre**»⁷ qui a été approuvé le 24 janvier 2014. Le document se fixait pour objectif de résoudre les problèmes concernant les questions de l'égalité de genre et d'élaborer des activités efficaces en ce sens. Depuis, il a été adopté les plans d'activités de 2017, 2018-2020, qui déterminent les priorités du parlement de Géorgie pour assurer l'égalité de genre.

En 2006, il a été approuvé la première conception de l'égalité de genre. 12 ans après, le 30 janvier 2018, la présidente du Conseil de l'égalité de genre, Tamar Chigoshvili a présenté le projet d'une nouvelle conception de l'égalité de genre, dont les orientations essentielles sont les suivantes: élimination de la discrimination, prévention de la violence, paix, sécurité, augmentation de l'éducation, accès à la santé, au sport et à la culture⁸.

Il est à signaler que le Président du pays a déclaré l'année 2015 l'année des femmes.

La mise en place de la politique de l'égalité de genre s'avère assez compliquée. La toute première cause en est le fait que souvent, la loi reste la loi sur la feuille. Parfois, les lois adoptées ne reflètent pas la réalité géorgienne, à part ça, elles nécessitent d'être perfectionnées.

Nous pensons qu'en Géorgie, la politique de genre devrait être menée tout d'abord par l'État, puis par différents partis, organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Pourquoi les questions de l'égalité de genre sont-elles devenues actuelles, plus particulièrement, l'implication des femmes dans la politique?

En Géorgie, il n'y a pas assez de volonté étatique pour que la politique de genre se réalise pleinement. Or, le pouvoir du pays est obligé de se soumettre aux exigences normatives établies par la société internationale et les organisations donneuses. Les organisations internationales manifestent un grand intérêt pour la régulation des questions de genre dans notre pays. Elles versent une somme considérable pour contribuer à l'assurance de l'égalité de genre.

7. საქართველოს პარლამენტის დადგენილება „საქართველოში გენდერული თანასწორობის პოლიტიკის განხორციელების ღონისძიებათა 2014–2016 წლების სამოქმედო გეგმის“ დამტკიცების შესახებ.

8. გენდერული თანასწორობის სახელმწიფო კონცეფციის პროექტი <http://www.parliament.ge/ge/saparlamento-saqmianoba/komisiebi-da-sabchoebi-8/genderulitanasworobis-sabcho/news-gender/genderuli-tanasworobis-sabchom-genderulitanasworobis-saxelmwifo-koncefciiis-proeqti-waradgina.page> (consulté le 20 mai 2017).

S'il n'y avait pas la pression de la part des organisations internationales, il se peut qu'en Géorgie on n'accorde aucun intérêt à la politique de genre et à l'implication des femmes à la vie politique.

Les élections et leur cadre juridique

Pour que la société démocratique soit créée, il faut que la participation des femmes dans tous les domaines soit considérable. Lors de l'implication des femmes dans les processus électoraux, la politique en vigueur et l'administration électorale ont une importance majeure. Par rapport aux hommes, les femmes ont les perspectives, les expériences et les besoins différents. Quand les femmes sont plus impliquées dans telle ou telle activité, il y a moins de victimes dans la société, les hommes deviennent plus tolérants. La pleine participation des femmes dans le processus électoral a aussi une importance pratique. Sans cela, l'organisation des élections libres et justes et, par conséquent, la construction de la société démocratique s'avèrent impossibles. Or, il y a plusieurs barrières (politique, juridique, économique, sociale, culturelle) qui entravent l'implication des femmes au processus électoral. Il faudrait trouver une solution à ces problèmes en fonction de la situation du pays.

C'est encore en 1903 qu'en Angleterre, Emmeline Pankhurst et les sœurs Sylvia, Adela et Christabel Pankhurst ont créé «l'Union sociale et politique des femmes». Elles – les suffragistes – sont les premières dans le mouvement de l'obtention du droit de vote et de l'égalité.

Ci-dessous la liste des pays où les femmes ont obtenu le droit de vote à des époques différentes⁹:

1869 – États-Unis (État de Wyoming)

1894 – Nouvelle Zélande

1913 – Norvège, Danemark, Islande

1917 – Russie

1918 – Grande Bretagne, Géorgie, Lituanie

1919 – Allemagne, Autriche, République Tchèque, Pologne

1944 – France

1972 – Suisse

1984 – Liechtenstein

9. Inter-Parliamentary Union – “A world Chronology of Recognition of Women’s Rightsto Vote and to Stand for Election”, June 14, 2016 https://en.wikipedia.org/wiki/Women%27s_suffrage; <http://www.ipu.org/wmn-e/suffrage.htm> (consulté le 15 mai 2017).

2015 – Arabie Saoudite

En Géorgie, ce serait Kato Mikeladzé qui aurait avancé «les questions des femmes». Elle a reçu une éducation d'abord en Géorgie, puis à Moscou et à Bruxelles. Après avoir terminé la faculté des sciences sociopolitiques de Bruxelles, elle s'est installée à Paris. Elle y est restée jusqu'en 1915 et a pris connaissance de l'expérience européenne du mouvement des femmes. En 1916, lorsqu'elle est rentrée en Géorgie, elle a commencé activement à rassembler autour d'elle les femmes qui partageaient ses convictions et à lutter pour les droits civique et politique des femmes. Elle a créé un réseau régional «La Ligue des femmes» (1917-1918). La Ligue réunissait les femmes qui représentaient toutes les régions de la Géorgie occidentale. C'est précisément grâce aux activités déployées par ce réseau qu'en 1918 5 femmes furent élues députées au sein de l'Assemblée constituante de la République démocratique de Géorgie – Kristiné Charachidzé, Minadora Torochelidzé, Eleonora Makhviladzé, Anna Sologashvili, Liza Bolkvadzé. À cette époque, dans la plupart des pays européens, les femmes n'avaient pas encore le droit de vote.

Il est à remarquer qu'en Géorgie, le mouvement dans ce sens commence bien avant. Dans sa lettre «De l'émancipation des femmes», Ilia Chavchavadzé appelle le peuple géorgien à s'activer. Dans «La lettre pour les amis», Vaja-Pchavela écrivait:

Si aujourd'hui, dans les milieux bureaucratiques à des postes à influences – des ministres, et autres – il y avait des femmes, ce serait un baume à la vie actuelle aggravée et douloureuse de la Russie et on verrait la réalisation des réformes nécessaires. Les femmes ne seraient pas aussi obstinées dont aujourd'hui les hauts fonctionnaires, les hommes font preuve. Elles ne feraient pas passer leur obstination pour «braves garçons», à «cœur vaillant» parce que les femmes sont plus tolérantes, plus sensibles, et la vie actuelle, qu'est-ce qu'elle demande d'autre que la compassion, la tolérance?

Il y a encore une circonstance à prendre en considération. En Géorgie, le nombre des femmes élues au scrutin proportionnel dépasse largement celui des femmes élues au scrutin majoritaire. Le cadre législatif des élections comprend le document législatif ou régulateur portant sur les élections, à savoir, les dispositions constitutionnelles et toutes les lois qui en découlent et qui influent sur les élections. Le cadre juridique effectue la régulation de toutes les étapes des élections, il peut influencer sur la participation des femmes dans ce processus, observer à quel point elles sont traitées à égalité.

Chaque niveau du cadre juridique doit garantir la participation égale des hommes et des femmes aux élections. Mais il faut que sa mise en

vigueur soit plus efficace pour que la législation électorale et les régulations concernant la participation des femmes aux élections soient respectées.

La loi de la Géorgie sur «**l'égalité de genre**» se fixe pour objectif d'élaborer les garanties législatives pour assurer l'égalité de genre. Mais il y a des démarches concrètes à faire pour que la loi soit mise en vigueur.

Les barrières contre la participation politique des femmes et le quota de genre

Le bas niveau de la représentation des femmes dans l'organe électoral diminue la représentativité du parlement, la qualité des débats politiques, l'efficacité de l'institution. Ça fait longtemps que la communauté internationale s'est entendue sur la nécessité de la restauration de l'égalité du pouvoir entre les hommes et les femmes, y compris au niveau de la prise de décisions politiques. Si les femmes ne sont pas représentées au parlement, cela veut dire que le parlement n'assure pas leur représentation adéquate et, par conséquent, ne défend pas leurs intérêts comme il convient.

Malgré le progrès atteint grâce à des initiatives législatives, le nombre de femmes dans les organes à self-gouvernement diminue d'une élection à une autre. Si en 1998, la part des femmes aux élections municipales constituait 14%, en 2002, elle a baissé pour ne représenter que 12%, et en 2006, 11,14%, en 2010, la situation ne s'est pas améliorée de ce point de vue, les femmes ne représentaient que 11% parmi les autorités municipales élues. En 2014, elles représentaient 14,7% au sein des municipalités, à la suite des élections au scrutin proportionnel et 7,2% des élus au scrutin majoritaire. Au total, elles ne représentaient que 11,6% des élus. En 2017, il n'y avait aucune femme parmi les cinq maires des villes à self-gouvernement ainsi que parmi les 60 maires des communautés à self-gouvernement. Quant à Tbilissi, parmi les 40 membres du conseil municipal, il n'y a que 9 femmes (22,5%). La situation est la même dans les organes exécutifs. En 2012, parmi les 19 ministres, il n'y avait que 5 femmes, en 2016 – 2 femmes ministres, en 2018, 2 femmes parmi les 14.

Pourquoi les femmes devraient-elles être impliquées dans la vie politique?

On peut citer plusieurs arguments en faveur de l'implication des femmes dans la vie politique du pays:

Analyse de discours non-littéraires

1. Les femmes constituent plus de moitié de la population. **Du point de vue de l'argument juridique**, elles devraient occuper au moins la moitié des postes.
2. **L'argument basé sur l'expérience** – Les femmes ont des expériences différentes de celles des hommes.
3. Les femmes et les hommes ont des intérêts contradictoires. C'est pourquoi, selon **l'argument portant sur l'intérêt**, les intérêts ne doivent pas être représentés que par les hommes.
4. **L'argument symbolique** – la femme politique, malgré le parti ou le pouvoir politique qu'elle représente, est une personnalité modèle à imiter.
5. **L'argument de masse critique** – après qu'elles atteignent un certain niveau de représentation, les femmes éprouvent un sentiment de solidarité envers d'autres femmes.
6. **L'argument démocratique** – la représentation égale des femmes et des hommes augmente le niveau de la démocratisation du pouvoir.

Comme nous l'avons déjà souligné, le manque de femmes en politique est suscité par des barrières politique, socioéconomique, idéologique et psychologique que l'on peut réunir en trois catégories: **structurelle, institutionnelle et culturelle**. Il y a un lien entre le statut socioéconomique des femmes et leur implication dans la politique. La pauvreté et le chômage, le manque de ressources financières adéquates, l'analphabétisme, les charges ménagères et le travail à temps plein empêchent les femmes de se faire une carrière politique. En même temps, les charges ménagères, le soin des enfants et d'autres membres de la famille ne sont pas considérés comme un travail réel.

Selon le leader d'un parti politique de l'opposition, «lorsque la femme est à la recherche de quoi nourrir la famille, elle ne pourra jamais être impliquée dans la politique» (Shlava Natélashvili). Le rapport du parti politique au pouvoir à cette question est exprimé par l'un de ses membres selon lequel:

Le facteur entravant l'implication des femmes en politique, ce sont les obligations et la responsabilité familiales. C'est à nous de révéler leurs capacités et leurs aptitudes, leur offrir des moyens de se développer en les impliquant dans différentes activités pour qu'elles se sentent utiles pour la société et qu'elles aient l'envie de réaliser leurs ressources et leur potentiel...

Les traditions veulent que la femme ne remplisse que le rôle de la mère-ménagère, de la femme au foyer. Les obligations familiales dont elles

sont chargées entravent leur implication en politique. Souvent, ce sont les femmes, elles-mêmes, qui refusent la participation à la politique – elles ont du mal à s'impliquer dans la politique de style masculin en parallèle avec la gestion des affaires familiales. L'autoritarisme masculin en politique représente une pression de plus pour les femmes. Ce sont les hommes qui dominent sur l'arène politique et ce sont eux qui déterminent les règles du jeu politique. Il y a également des cas, lorsque les femmes n'ont aucun intérêt de «s'égaliser à l'homme» et d'entreprendre à côté d'eux et à leur égal, l'activité politique. D'autre part, parfois les comportements féministes des femmes leaders sont inacceptables pour la politique. Selon les études effectuées par UNDP¹⁰, en Géorgie, la politique est considérée comme l'affaire des hommes et on attribue un rôle restreint aux femmes dans cette activité, au lieu d'une collaboration constructive. L'implication des femmes en politique est diminuée aussi par le fait qu'elles ne sont pas très sûres d'elles-mêmes et qu'en plus, elles considèrent la politique comme une activité corrompue et impure.

En l'absence des barrières ou en les surmontant, les femmes pourront-elles vraiment influencer sur les résultats législatifs?

«Probablement, non, si elles ne se réunissent et ne passent d'une politique dispersée à une lutte collective. Ce n'est que par l'augmentation du nombre de femmes politiquement active que les changements sont possibles au profit des femmes». C'est ce que pensent les représentants de certains partis à propos de l'implication des femmes en politique.

La question se pose en même temps, comment les femmes arriveront-elles à se faire une place dans un environnement où les hommes représentent la force dominante? Le fait de surmonter les barrières énumérées quant à l'implication des femmes en politique, pourrait apporter des changements considérables.

Le quota de genre comme solution

Selon les études effectuées par l'ONU Femmes, dans les pays en voie de développement, il est impossible de réussir l'égalité de genre sans l'introduction du système de quotas. Chronologiquement, cette égalité ne pourra être assurée que vers 2047. L'introduction du système de quotas est

10. Research Report “Public Representations of Gender Equality in Politics and Business”, Tbilisi, 2013 http://www.ge.undp.org/content/dam/georgia/docs/publications/GE_UNDP_Gender_%20Research_ENG.pdf (consulté le 15 mai 2017).

une méthode particulièrement efficace et la meilleure solution (comme une mesure spéciale provisoire afin d'assurer l'égalité homme-femme dans la politique) afin de renforcer l'activité politique des femmes. Même si les quotas sont diversifiés, on peut les regrouper en quota au sein des partis et en quota législatif. Le quota au sein du parti est volontaire, le quota législative est obligatoire (l'établissement des quotas est garanti par la législation électorale ou la constitution). Les quotas législatifs, à leur tour, se divisent en deux: celui des candidats et l'autre des places en réserve. Parmi d'autres méthodes expérimentées, les quotas n'ont pas d'alternatif. Ce sont 118 pays du monde qui mettent en pratique le système de quotas. Lorsque les partis politiques établissent eux-mêmes les quotas pour leurs listes, on a affaire au quota au sein des partis. C'est un modèle réussi de quotas. Il est utilisé dans les pays où la représentation des femmes en politique est élevée. Quant au quota législatif, le parti a l'obligation de fixer sur la liste électorale, pour le scrutin proportionnel, le pourcentage minimal des femmes (et des hommes). En même temps, il est nécessaire (pour l'efficacité) que les femmes se retrouvent dans la partie à élire de la liste. Le quota des places en réserve est le quota législatif. Il sous-entend l'attribution, garantie par la loi, aux femmes de certains nombres de places. L'Inde nous offre l'exemple de quota des places en réserve où on n'admet que les candidats femmes en système de rotation dans les circonscriptions électorales. Dans les pays où le système démocratique n'est pas bien développé, le pouvoir peut faire appel au système suivant: créer un groupe constitué uniquement de femmes dociles au pouvoir. Ce système empêche l'augmentation du nombre de femmes, les places étant limitées (1/3 ou encore moins de places au total). Le quota des places en réserve est le système de quotas le moins utilisé en Afrique et en Asie.

Au cas où l'État (la Géorgie) introduirait le quota obligatoire établi par la législation à l'intention des partis politiques (pour que le nombre de femmes augmente dans les organes législatifs nationaux et municipaux), les quotas établis pour les élections parlementaires assureraient l'élection de 45 femmes (élues seulement au scrutin proportionnel et non pas au scrutin majoritaire) parmi 77 membres élus, ce qui représente 30% des députés parlementaires. Ces 30% sont considérés comme une sorte de «masse critique» qui donne la possibilité aux femmes, comme à un groupe d'intérêts, d'influer considérablement sur la politique d'État. L'expérience internationale nous montre qu'afin d'éviter la dis-balance de genre et l'isolation politique des femmes, dans plus de 70 pays du monde, on a

mis en place la pratique d'utilisation du système de quotas électoral. On peut citer comme exemple les pays scandinaves où grâce à l'utilisation du quota de genre, l'augmentation du nombre de femmes en politique a comme résultat le fait que ces pays sont considérés comme les meilleurs du point de vue de la réalisation des droits des femmes. En Géorgie, le niveau d'implication des femmes en politique est bas et nécessite une amélioration considérable pour qu'il soit en conformité avec les normes internationales et qu'il puisse se rapprocher du standard de l'égalité de genre. Actuellement, au parlement géorgien, le nombre d'hommes constitue à peu près 84% (celui des femmes – 16%), par conséquent, ce sont eux qui déterminent les règles du jeu, les standards de comportement, les valeurs et ce sont toujours les hommes qui décident qui et comment va se retrouver d'abord dans les listes des partis, puis au parlement. Les femmes n'ont aucune influence sur cette réalité. Il va de soi que ces données sont considérablement inférieures par rapport à la plupart des pays du monde. Les données mondiales de 2018 en font la preuve, selon lesquelles des 185 pays, la Géorgie se trouve à la 125^e place selon le nombre de femmes au parlement¹¹.

Pour que les femmes puissent influencer sur la vie politique et qu'elles soient impliquées dans l'élaboration de l'ordre du jour, il est nécessaire qu'au sein de l'organe qui prend des décisions, elles représentent la masse critique – 30%. En 2014, la loi «sur l'unité politique des citoyens» a établi le système de l'encouragement financier des partis. Le parti qui allait représenter 3 femmes parmi les dix sur la liste électorale allait recevoir comme supplément 30% du financement de base. Pourtant cette mesure d'encouragement n'a eu aucune influence sur la représentation politique des femmes.

En Géorgie, les partis qui profitent des mesures d'encouragement financières, mettent les candidats femmes aux dernières trois places dans la dizaine ce qui n'apporte pas le résultat réel dans le sens de l'augmentation de la participation politique des femmes. En même temps, il faut remarquer que selon les dernières études de l'opinion publique (le mois de mars 2016)¹², 45% de la population soutient l'introduction du quota de genre, pour ce qui est de la répartition équitable des femmes et des hommes (50%-50%), il n'y a que 36% des interrogés qui la soutiennent. Par conséquent, pour réussir à augmenter la participation politique des femmes, c'est la question

11. Inter-Parliamentary Union – “*Women in National Parliament*” – <http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm> (consulté le 15 mai 2017).

12. National Democratic Institute (NDI) “*Public attitudes in Georgia*” – March 2016 <http://www.civil.ge/files/files/2016/NDI-Georgia-March-2016-PoliticalRatings-eng.pdf> (consulté le 15 mai 2017).

de l'introduction obligatoire du quota qui se met dans l'ordre du jour et non pas les mesures encourageantes.

Il est à noter que c'est encore en 2002 que l'on a fourni l'idée de l'introduction du quota au parlement géorgien. On est aujourd'hui en 2018 et le projet de loi «sur le quota de genre» est toujours l'objet de délibération au niveau du comité approprié.

Avantages et inconvénients du quota

Comme le remarque Kristen Pinta: «Le quota est un remède pour la maladie, mais il a aussi des effets latéraux, indésirables. Le quota peut faire établir la limite supérieure pour la participation des femmes, il peut, en même temps, être suivi automatiquement par l'évolution de la culture politique» (Kristen Pinta – Inter-Parliamentary Union).

La plupart des gens pensent que le quota sert à augmenter la représentativité. D'aucuns trouvent que le quota n'est qu'une mesure pour assurer la quantité puisqu'il accorde un privilège aux femmes incluses en politique par rapport aux hommes. Par conséquent, il n'est pas productif. Les quotas servent à compenser les barrières réelles (famille, société, manque de soutien de la part du parti, difficultés financières, etc.) qui empêchent la femme d'être présentée dans un organe approprié et de défendre ses propres intérêts. Voyons les aspects qui conditionnent considérablement la réussite des quotas:

- Le quota ne doit pas être de caractère général, mais doit fixer un nombre/pourcentage concret.
- Il doit se conformer au système électoral (les quotas conviennent particulièrement au scrutin proportionnel).
- On doit réguler des détails, tels l'ordre de la présentation de la femme sur la liste. En Géorgie, certains partis, pour bénéficier de l'encouragement financier, mettent les femmes-candidates sur les trois dernières places dans la dizaine. Il est évident que ceci n'apporte aucun résultat quant à l'augmentation de la participation politique des femmes.
- Il y a des sanctions contre ceux qui ne respectent pas le système de quotas: 1. refuser l'enregistrement de la liste électorale 2. la pénalisation financière.

- Il est important que la place laissée vacante par une femme sur la liste du parti soit obligatoirement occupée par une autre femme.

Selon ce qui a été dit, au moment d'établir les quotas de partis, l'État doit adopter un système qui assure le maintien de l'équilibre de genre atteint.

Quel sera le résultat (positif/négatif) de l'introduction du quota de genre?

Résultat négatif:

- Il se peut que la place de l'homme qualifié soit occupée par une femme sans qualification¹³.
- Le système de quotas est en contradiction avec le principe de l'égalité, vu le fait que les femmes sont privilégiées.
- Le quota veut dire qu'on les élit pour leur sexe et non pour leurs compétences.
- Imposition des femmes comme candidats. Le système de quota prive l'électeur du droit d'élire, de décider qui élire¹⁴.
- L'expérience montre qu'il faut qu'il y ait au moins trois élections pour que le fonctionnement du système de quotas soit parfait.
- La participation réduite des femmes en politique s'explique souvent par l'absence de leur volonté¹⁵.

Résultats positifs:

- Le parti travaille mieux avec les femmes électeurs – le nombre de femmes qui le soutiennent augmente.
- La masse critique de femmes apparaît en politique. Les femmes reçoivent la possibilité d'influer sur le processus de la prise de décisions.

13. Cet argument est mal fondé: pourquoi met-on en question les compétences de la femme? Nous pensons que ceci est conditionné par la culture patriarcale.

14. Pourtant, à cet argument s'oppose un autre argument: aux élections, ce n'est pas l'électeur qui présente les candidats, mais les partis; par conséquent, dans tous les cas, l'électeur fait son choix parmi les candidats présentés par le parti.

15. Pourtant le problème consiste souvent par le bas niveau de la démocratie au sein des partis politiques qui ne favorise pas la carrière des femmes à l'intérieur des partis.

- En pratique, les femmes politiques sont moins corrompues que les hommes.

Conclusion

La politique de la Géorgie a besoin de plus de femmes, de plus de voix dans les processus du développement démocratique du pays. La gestion démocratique est la gestion du peuple, ce qui veut dire une participation égale de la femme et de l'homme. Vu le fait que la politique extérieure de la Géorgie est orientée vers l'intégration dans les structures européennes, il est nécessaire que les questions de genre deviennent prioritaires.

Ça fait longtemps qu'au sein des organes représentatifs, il existe une déséquilibre sérieuse de genre. Pour l'éradiquer, il faut introduire un mécanisme nécessaire provisoire – le quota de genre – grâce à quoi les femmes seront mieux représentées dans ces organes. L'augmentation du nombre de femmes dans les organes représentatifs va considérablement améliorer les processus politiques du pays. Par l'introduction du quota, la Géorgie se montrera comme le pays avancé dans le domaine de l'amélioration des droits des femmes, qui partage pleinement les recommandations de ses partenaires occidentaux et des organisations internationales quant au renforcement des activités politiques des femmes.

Les femmes peuvent montrer leurs capacités et leur potentiel en politique mais les hommes ne leur donnent pas cette possibilité. Vu le fait que les hommes représentent la majorité sur les positions qui prennent des décisions, il se peut qu'ils deviennent une barrière contre l'avancement des femmes. Il faut préparer le terrain pour faciliter l'avènement des femmes en politique. Les représentantes du «sexe faible» doivent devenir compétentes, sûres d'elles-mêmes, des «joueurs» forts dans l'arène politique. Pour ce faire, tout le monde doit œuvrer ensemble – les partis politiques, l'État, les organisations non gouvernementales.

Presque tous les partis ont une «organisation des femmes». Le critère essentiel du choix des candidats pour les élections, c'est le mérite personnel de l'individu, sa qualification, son autorité et son expérience. Les partis politiques ont différentes opinions concernant le quota de genre, néanmoins, tout le monde soutient l'idée de l'introduction du quota de genre comme mesure provisoire à cette étape. Il a été maintes fois dit que les femmes sont très peu impliquées dans la vie politique de la Géorgie, une des preuves

en est le fait qu'au sein des partis, les hommes et les femmes ne sont pas représentés à l'égal.

Nous ne devons pas oublier que les femmes et les hommes ont des intérêts, des expériences, différents. Si ce ne sont que les hommes qui sont représentés dans les organes qui prennent des décisions, ils ne penseront qu'à leurs propres intérêts. Tandis qu'il faut absolument que l'espace politique qui influe sur d'autres espaces, comprenne les femmes aussi pour qu'elles puissent influencer à leur tour, mais ce qui est très important, c'est qu'elles ne doivent pas oublier qu'il y a aussi d'autres femmes autour d'elles et qu'elles doivent leur être solidaires. Le but et la mission essentiels des femmes impliquées en politique doivent être la lutte pour les droits égaux: «fais le choix pour l'égalité, rends la politique juste». Comme disait le président du Chili Michelle Bachelet,

De nos jours, derrière les défis et les possibilités, il existe un fait incontournable et irréversible: dans les pays et les compagnies où l'égalité de genre est plus élevée, est élevé également le niveau du développement et de la productivité. Le développement veut dire plus d'implication, dont tout le monde peut tirer profit.

Aussi, faudrait-il que la femme trouve la place qu'elle mérite dans un univers encore monopolisé par les hommes.

Bibliographie

ბაგრატი, თამარ, «საქართველოს პარლამენტის 2012 წლის 1 ოქტომბრის არჩევნების ანალიზი გენდერულ ქრილში», in *ექსპერტული ანალიზის კრებული*, თბილისი, 2013, გვ. 2-30.

http://nimd.ge/uploads/files/5318Women_Political_Participation_Expert_Papers_Canda_fund_2013.pdf (consulté le 20 mai 2017).

გაფრინდაშვილი, ლელა, «ქალების სამოქალაქო და პოლიტიკური მონაწილეობა», in *გზამკვლევი ადგილობრივი თვითმმართველობის არჩევნებში მონაწილე ქალი კანდიდატებისთვის*, თბილისი, EMC, 2014, გვ. 30-38.

გენდერული თანასწორობის სახელმწიფო კონცეფციის პროექტი <http://www.parliament.ge/ge/saparlamento-saqmianoba/komisiebi-da-sabchoebi-8/genderuli-tanasworobis-sabcho/news-gender/genderuli-tanasworobis-sabchom-genderuli-tanasworobis-saxelmwifo-koncfeciis-proeqti-waradgina.page> (consulté le 20 mai 2017).

Analyse de discours non-littéraires

დელისი, სარა, «ქალები და პოლიტიკური წარმომადგენლობა», in *გზამკვლევი ადგილობრივი თვითმმართველობის არჩევნებში მონაწილე ქალი კანდიდატებისთვის*, თბილისი, EMC, 2014, გვ 8-14.

<https://emc.org.ge/2014/09/30/kalebi-da-politikuri-warmomadgenloba/> (consulté le 20 mai 2017).

ვაჟა-ფშაველა, «სადღეისო წერილი მეგობართან», <http://gdi.ge/uploads/other/0/574.pdf> (consulté le 19 juin 2017).

კანონი „გენდერული თანასწორობის შესახებ“

<https://matsne.gov.ge/ka/document/view/91624> (consulté le 20 mai 2017).

საქართველოს პარლამენტის გენდერული თანასწორობის საბჭო

<http://www.parliament.ge/ge/saparlamento-saqmianoba/komisiebi-da-sabchoebi-8/genderuli-tanasworobis-sabcho/sabchos-debuleba> (consulté le 20 mai 2017).

საქართველოს პარლამენტის დადგენილება „საქართველოში გენდერული თანასწორობის პოლიტიკის განხორციელების ღონისძიებათა 2014-2016 წლების სამოქმედო გეგმის“ დამტკიცების შესახებ.

ჭავჭავაძე, ილია, წერილი «დედათა ემანსიპაციის შესახებ», თბილისი, აკადემიური გამოცემა, ტ. X, თბილისი, 1988, გვ. 279-282.

International Convention Civil and Political Rights. Adopted by the General Assembly of the United Nations on 19 December 1966 (consulté le 20 mai 2017).

<https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20999/volume-999-I-14668-English.pdf> (consulté le 20 mai 2017).

Inter-Parliamentary Union – “A world Chronology of Recognition of Women’s Rightsto Vote and to Stand for Election”, June 14, 2016 https://en.wikipedia.org/wiki/Women%27s_suffrage; <http://www.ipu.org/wmn-e/suffrage.htm> (consulté le 15 mai 2017).

Inter-Parliamentary Union – “Women in National Parliament” – <http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm> (consulté le 15 mai 2017).

National Democratic Institute (NDI) “Public attitudes in Georgia” – March 2016 <http://www.civil.ge/files/files/2016/NDI-Georgia-March-2016-PoliticalRatings-eng.pdf> (consulté le 15 mai 2017).

Research Report “Public Representations of Gender Equality in Politics and Business”, Tbilisi, 2013 http://www.ge.undp.org/content/dam/georgia/docs/publications/GE_UNDP_Gender_%20Research_ENG.pdf (consulté le 15 mai 2017).

Resolution adopted by the General Assembly on 22 December 2003, “58/142. Women and political participation“ http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/58/142&Lang=E (consulté le 20 mai 2017).

The Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW), adopted in 1979 by the UN General Assembly <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/> (consulté le 20 mai 2017).

UN Women „Beijing Declaration and Platform for Action“ http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/csw/pfa_e_final_web.pdf (consulté le 20 mai 2017).